

POUPARD Fabienne  
La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : MILLET Pierre-Jean  
Téléphone : 02 41 23 47 15  
Mail : pj.millet@inao.gouv.fr

V/Réf : affaire suivie par : Nora GUENDOUZI

N/Réf : AVI\_PLUi79\_CCduThouarsais\_250724

Communauté de communes du Thouarsais

5 rue Anne Desrays

79100 THOUARS

Angers, le 24 juillet 2025

**Objet : modification n° 2 du PLUi  
Communauté de communes du Thouarsais**

Madame,

Par mail reçu le 15 mai 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Les communes constituant la communauté de communes du Thouarsais font partie pour certaines des aires géographiques de plusieurs Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) / des Appellations d'Origine Protégée (AOP). Elles sont également retenues dans l'aire de différentes Indications Géographiques Protégées (IGP). La liste de ces AOC/AOP et IGP est reprise dans le tableau récapitulatif ci-après.

Par ailleurs, une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

- Le projet de modification n° 2 a pour objet l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUi située sur la ZAE de la Croix d'Ingrand sur la commune de Thouars, commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, afin de répondre à des besoins d'installation d'entreprises sur ce secteur.
- Les ZAE existantes dans un périmètre de 5 kms aux alentours ne disposent pas ou très peu de capacité d'extension et les possibilités d'urbanisation sont donc très limitées.
- Les parcelles ZI 174 (p) et 251 (p) au sein de la ZAE de la Croix d'Ingrand dont il est envisagé l'urbanisation à long terme à vocation d'activités économiques ne sont retenues dans aucune aire délimitées d'AOC.

Après étude du dossier, l'INAO n'a donc pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO  
et par délégation,  
La Déléguée Territoriale,



Prénom et Nom DT



